

Sommaire

ÉDITORIAL 3

ACTUALITÉS 4

- Achat d'un endoscope flexible pour le service d'urologie de La Pitié-Salpêtrière 4
- Cérémonies du 11 novembre 6
- 25 septembre : Journée Nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives 8

DOSSIER 10

- Les Évadés de France par l'Espagne 10

HISTOIRE 19

- La bataille de Lutèce 19
- Libération de l'Abbaye de l'Oelenberg 22
- L'attaque du 9 mars 1945, subie par un enfant 24
- Qui se souvient du 27 juillet 1953 ? 28
- Premiers contacts avec la guerre 30

ÉVASION 32

- Tours, ville des Rois 32

CULTURE ET SCIENCES 34

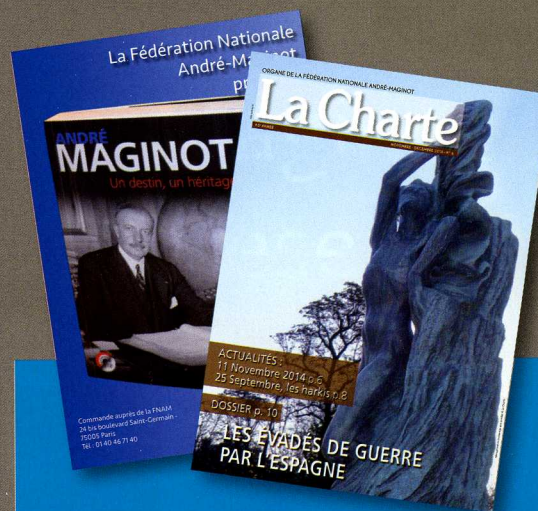
LA GRANDE-GARENNE 36

NOS GROUPEMENTS 40

LU POUR VOUS 47

OUVRAGE RÉCENTS 49

ANNONCES 51



1^{ère} page de couverture :

Monument en hommage aux évadés (mairie du 16^e arrondissement de Paris) © La Charte.

4^e page de couverture :

Ouvrage « André Maginot, un destin, un héritage »

La Charte

Organe De La Fédération Nationale André-Maginot

BIMESTRIEL - Commission paritaire n°1218 A 06718
Novembre - Décembre 2014 - Dépôt légal à parution

Ancienne Fédération Nationale des Mutilés,
Victimes de guerre et Anciens combattants.
L'aînée des associations, créée en 1888
et reconnue d'utilité publique le 28 mai 1933.

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION :

24 bis, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris
Tél. : 01 40 46 71 40 - Fax : 01 40 46 71 41
C.C.P. Fédération Maginot Paris 714-96 U.
E-mail : fnam@maginot.asso.fr
Site internet : www.federation-maginot.com

DIRECTION ET RÉDACTION :

Directeur de la publication : Henri Lacaille.
Rédacteur en chef : Jean-Marie Guastavino.
Rédactrice en chef adjointe : Cathy Berjot-Ben Helal.
E-mail : lacharte@maginot.asso.fr

MAISON DE VACANCES :

La Grande-Garenne
18330 Neuvy-sur-Barangeon
Tél. : 02 48 52 64 00 - Fax : 02 48 52 64 02.

MISE EN PAGE - IMPRESSION - EXPÉDITION :

Caractère Imprimeur
ZI Delta, 57 Montée de Saint Menet, 13011 Marseille.

ABONNEMENT ANNUEL :

France 8 €, Étranger 10 €, prix unitaire 1,10 €.
Pour tout changement d'adresse, envoyer 0,50 € et la dernière bande du journal à la rédaction. Toute adhésion nouvelle doit être accompagnée d'une contribution de 0,50 € aux frais de fabrication de la plaque-adresse.

La direction de La Charte ne peut être tenue responsable de la perte ou de la destruction des documents qui lui auraient été spontanément confiés.